

POPULATION & EMPLOI



Les niveaux de formation de la main-d'œuvre active et potentielle au Grand-Duché de Luxembourg

Mireille ZANARDELLI - CEPS/INSTEAD

Concernant la main-d'œuvre actuellement active au Grand-Duché de Luxembourg, ce document propose de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les niveaux de formation des actifs frontaliers par rapport aux actifs résidant au Luxembourg ?
- Au sein des frontaliers existe-t-il des différences selon le pays de résidence ?
- Au sein des actifs résidant au Luxembourg existe-t-il des différences importantes selon la nationalité ?

Concernant la main-d'œuvre potentielle au Luxembourg, l'objectif est :

- de dresser la liste des réservoirs dans lesquels le Luxembourg pourra puiser demain la main-d'œuvre nécessaire à son développement, et
- d'en décrire les niveaux de formation comparativement à ceux de la main-d'œuvre actuellement active.

40% des emplois occupés par des salariés transfrontaliers ; 27% par des résidents de nationalité étrangère ; un chômage en hausse malgré une création nette d'emplois sur le territoire : ces singularités sont celles du marché du travail luxembourgeois et en font sa spécificité au sein de l'Europe des 15¹.

La présence massive des frontaliers au Luxembourg rend nécessaire l'intégration de la dimension frontalière à l'analyse du marché du travail luxembourgeois. Cette évidence n'a échappé à aucun des acteurs politiques et économiques : depuis le milieu des années 80 où le phénomène frontalier a réellement démarré, le marché du travail luxembourgeois ne peut plus se contenter d'être analysé intra muros mais doit

être envisagé, au contraire, dans l'espace de la Grande Région. C'est dans cette perspective et dans cet espace que s'inscrit ce document.

La nécessité d'un bilan des niveaux de formation

L'objectif de ce document est de **dresser un bilan des niveaux de formation dans la Grande Région**. Cet exercice est aujourd'hui en partie² réalisable dans la mesure où le CEPS/INSTEAD, en partenariat avec le STATEC, a procédé en 2002 et 2003 à une vaste enquête menée auprès des frontaliers et dans laquelle une information précise et récente sur leur niveau de formation a pu être collectée. Ces informations, complétées par les niveaux de formation de la popula-

¹ Une présentation chiffrée des spécificités du marché du travail luxembourgeois figure en annexe 1.

² Les informations concernant les niveaux de formation des individus résidant dans la Grande Région et ne travaillant pas au Luxembourg font encore défaut.

tion résidente, collectés également par le CEPS/INSTEAD dans le cadre de son panel «Liewen zu Lëtzebuerg» (PSELL), permettent ainsi de mener une analyse comparative des niveaux de formation des **différents groupes de main-d'œuvre présents aujourd'hui sur le marché du travail luxembourgeois ainsi que des réservoirs de main-d'œuvre potentiels pour demain**³.

Ce bilan en termes de niveaux de formation permettra de fournir les premiers éléments de réponse concernant les questions suivantes : le Luxembourg va-t-il pouvoir continuer à puiser dans la Grande Région la main-d'œuvre nécessaire à son développement ou, au contraire, comme certains le pensent, ce réservoir est-il épuisé, faute de qualifications suffisantes parmi ceux qui «restent» ? Quels sont, le cas échéant, les autres réservoirs de main-d'œuvre dont dispose le Luxembourg et quelles en sont les qualifications par rapport aux actifs déjà présents sur le marché luxembourgeois ?

Ces questions prennent toute leur dimension quand on sait que 70% des emplois créés entre mars 2002 et mars 2003 ont été pourvus par des frontaliers. Par ailleurs, dans la perspective de l'ouverture prochaine du site d'Esch-Belval, destiné à créer un grand nombre d'emplois, elles se posent avec une acuité très particulière, d'autant plus qu'une étude récente montre que les entreprises luxembourgeoises souhaitent, pour l'avenir, recruter des salariés ayant un niveau de formation élevé⁴.

Le bilan des niveaux de formation proposé dans ce document repose sur une analyse comparative de différents groupes de main-d'œuvre, active ou potentielle. Avant de pré-

senter les niveaux de formation proprement dits, les différents groupes ayant fait l'objet d'une comparaison doivent être précisés.

Le marché du travail luxembourgeois : quelles sont les forces actives aujourd'hui et potentiellement actives demain ?

Même si le débat sur la complémentarité ou la substituabilité entre résidents et frontaliers semble avoir tranché pour leur caractère complémentaire (compte tenu à la fois du manque de main-d'œuvre résidente que les frontaliers viennent pallier et surtout du taux de chômage très faible⁵), il n'en reste pas moins que l'ensemble de la main-d'œuvre travaillant au Luxembourg ne peut et ne doit pas être envisagé dans sa globalité. En effet, cette complémentarité apparente ne signifie pas pour autant qu'il y ait un marché unique non segmenté sur lequel se trouvent ensemble frontaliers, résidents luxembourgeois et résidents étrangers. L'analyse de l'emploi en fonction de certains critères (comme par exemple, le statut professionnel (ouvrier/employé) ou le secteur d'activité) suffit à s'en convaincre : en effet, la concentration de certaines catégories d'actifs dans certains domaines de l'économie n'est plus à démontrer.

Dans le cadre de ce document, nous avons donc :

- défini des groupes d'actifs dont on sait ou dont on peut penser qu'ils sont très hétérogènes les uns par rapport aux autres,
- identifié les réservoirs dans lesquels le Luxembourg pourrait puiser à l'avenir la main-d'œuvre nécessaire à son développement.

C'est sur la base de ce «découpage» que les niveaux de formation ont été analysés et comparés (cf. *encadré n°1*).

I. Les actifs travaillant au Luxembourg : des niveaux de formation assez hétérogènes

Si des différences apparaissent entre les niveaux de formation⁶ des actifs frontaliers et ceux des actifs résidant au Luxembourg (§ 1), c'est également le cas entre frontaliers selon leur pays de résidence (§ 2) et entre résidents selon la nationalité (§ 3).

1. La main-d'oeuvre frontalière mieux formée que la main-d'oeuvre résidente

Si on compare le niveau de formation des frontaliers avec celui de la main-d'œuvre résidente, il apparaît que les actifs résidents sont un peu moins bien formés que les actifs frontaliers. En effet, dans la population résidant au Luxembourg, on observe proportionnellement plus d'actifs ayant un niveau d'enseignement primaire ou secondaire inférieur (25% contre 13% dans la population frontalière), moins d'actifs ayant un niveau secondaire supérieur (46% contre 54%) et légèrement moins de niveaux supérieurs (cf. *graphique n°1*).

³ Notons d'ores et déjà que les réservoirs de main-d'oeuvre ne se limitent pas aux individus vivant dans la Grande Région et ne travaillant pas au Luxembourg.

⁴ Cf. l'enquête menée par la FEDIL en 2003 sur les besoins des employeurs et les qualifications de demain.

⁵ Même s'il a augmenté depuis la fin 2001, le taux de chômage demeure très faible par rapport à celui des autres pays européens.

⁶ Les niveaux de formation pour la France, la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg ont été collectés selon une nomenclature spécifique au système scolaire de chaque pays. Pour permettre la comparaison, les nomenclatures nationales ont été reclassées et résumées selon la nomenclature ISCED (International Standard Classification of Education). Il s'agit d'une nomenclature internationale permettant de comparer les systèmes scolaires nationaux. En annexe 2 figurent les correspondances entre les nomenclatures nationales et la classification ISCED.

Encadré n°1 : les différents groupes d'actifs et les réservoirs de main-d'œuvre

En ce qui concerne la **population active**, neuf groupes ont été constitués et leur niveau de formation respectif analysé.

- Le premier groupe rassemble les **résidents de nationalité luxembourgeoise**.
- Les résidents de nationalité étrangère se répartissent au sein des 5 groupes suivants : les **résidents de nationalité française, belge, allemande, portugaise et enfin les résidents ayant une autre nationalité**. Pour les trois premiers groupes, l'idée est de vérifier si les Français, les Belges et les Allemands qui s'installent au Luxembourg ont des niveaux de formation proches ou éloignés des frontaliers venant de France, de Belgique et d'Allemagne. Le groupe des résidents de nationalité portugaise se justifie par le poids qu'ils représentent dans la communauté étrangère installée au Luxembourg.
- Les trois groupes suivants rassemblent les **frontaliers résidant d'une part en France, d'autre part en Belgique et enfin en Allemagne**.

En ce qui concerne les **réservoirs de main-d'œuvre**, trois* groupes peuvent être identifiés pour l'avenir :

- Le premier est constitué des **femmes résidentes aujourd'hui inactives**. Contrairement à celui des hommes, le taux d'activité des femmes, plus bas au Luxembourg que dans les pays frontaliers, est en pleine évolution et n'a pas encore atteint son plafond. Par ailleurs, les objectifs européens en matière de taux d'emploi des femmes à l'horizon 2010** risquent d'accélérer encore la participation des femmes au marché du travail. Dans cette perspective, un bilan comparatif de leur niveau de formation s'impose.
- Le deuxième réservoir de main-d'œuvre est constitué par les **chômeurs résidents**. Compte tenu du faible taux de chômage dans le pays, le nombre de chômeurs présents dans notre échantillon est trop faible pour produire des statistiques robustes. Cependant, nous utiliserons les chiffres fournis par les services de l'ADEM (Administration de l'Emploi).
- Le troisième réservoir de main-d'œuvre est constitué des **personnes en âge de travailler, résidant dans les pays frontaliers du Luxembourg et ne travaillant pas au Luxembourg, qu'elles soient d'ailleurs actives ou inactives**. En ce qui concerne ce groupe, le CEPS ne possède pas d'informations relatives à leur niveau de formation. En effet, l'enquête «frontaliers» ne concerne que les salariés occupant un emploi au Luxembourg. Les seules sources qui peuvent être exploitées sont celles des recensements nationaux ou de certaines enquêtes nationales telles que les Enquêtes sur les Forces de Travail. Nous tenterons d'en tirer quelques enseignements.

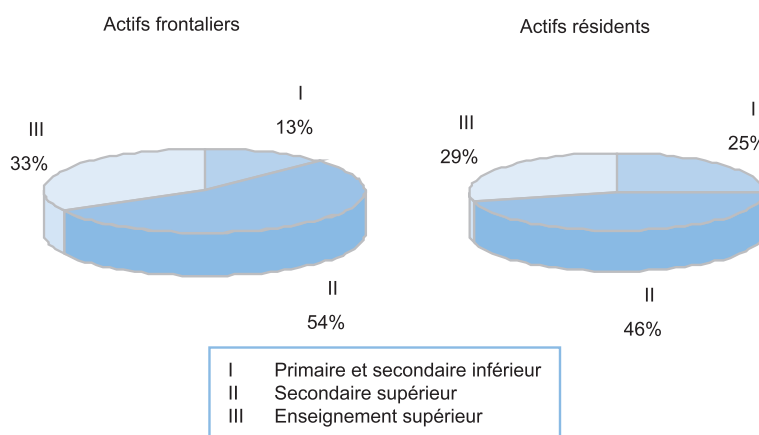
* Un réservoir de main-d'œuvre supplémentaire pourrait être cité et analysé. Il est constitué par les travailleurs seniors de demain. La Commission Européenne a fixé des objectifs les concernant en termes de taux d'emploi. De ce fait, il est fort probable que des mesures de politique publique soient adoptées pour inciter au maintien des seniors en activité et ainsi retarder leur départ en retraite. Dans cette perspective, ils deviendront inéluctablement un réservoir de main-d'œuvre potentiel pour demain. Toutefois, dans le cadre de ce document, ce réservoir n'a pas été pris en compte, puisqu'il n'est pas exclusif des autres groupes étudiés.

** Objectifs quantifiés de la Commission Européenne pour le taux d'emploi féminin (Lisbonne 2000) : 51% en 2000 et 60% en 2010.

2. Les différences entre frontaliers : les frontaliers résidant en Belgique globalement plus diplômés que les frontaliers résidant en France ou en Allemagne

Par rapport aux deux premiers niveaux de formation (d'une part, primaire et secondaire inférieur et, d'autre part, secondaire supérieur), on note une sur-représentation sensible des frontaliers allemands (77% contre 67% en moyenne pour l'ensemble des frontaliers) et une sous-représentation des Belges (57%)

G1 Répartition de la main-d'œuvre frontalière et résidente par niveau de formation



Sources : Enquête "Frontaliers", STATEC - CEPS/INSTEAD, 2003 / PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001

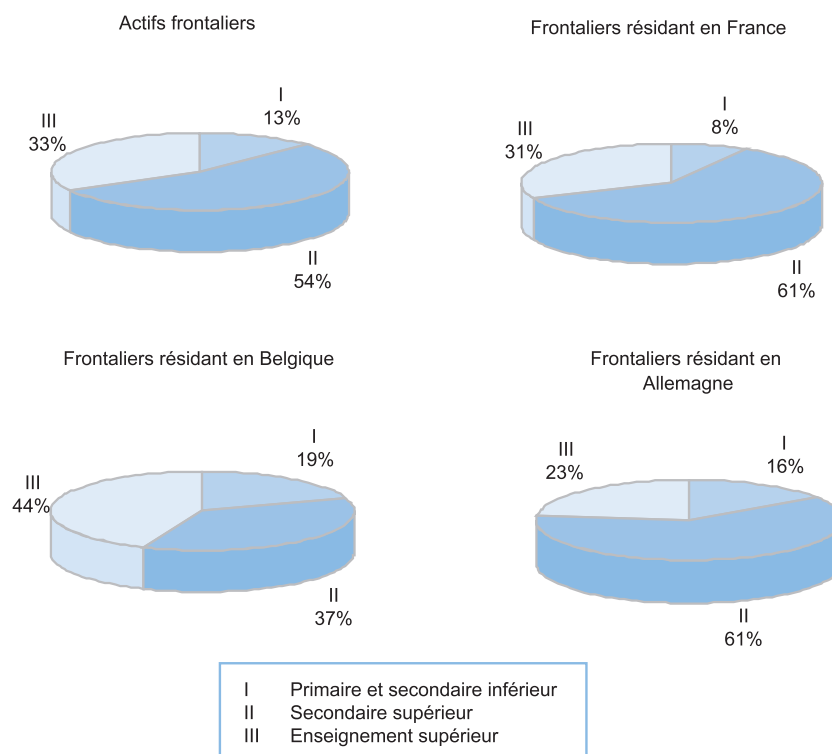
(cf. graphique n°2). Les frontaliers résidant en France se trouvent dans la moyenne, à mi-chemin entre les frontaliers belges et allemands. Ce sont donc les frontaliers résidant en Belgique qui affichent la part la plus importante de niveaux de formation supérieure (44%), suivis des frontaliers français (31%) et allemands (23%)⁷.

Si l'on distingue la main-d'œuvre frontalière féminine de la main-d'œuvre frontalière masculine, il apparaît que les femmes frontaliers sont légèrement plus diplômées que les hommes : pour elles, on observe, en moyenne sur les trois pays, moins de niveaux secondaires supérieurs et davantage de niveaux supérieurs (cf. graphique n°3). Cette différence est nette en France et en Belgique ; elle l'est moins en Allemagne, où l'on observe une concentration un peu plus forte de femmes dans les niveaux de formation les plus faibles.

3. Les niveaux de formation des résidents : des différences selon la nationalité

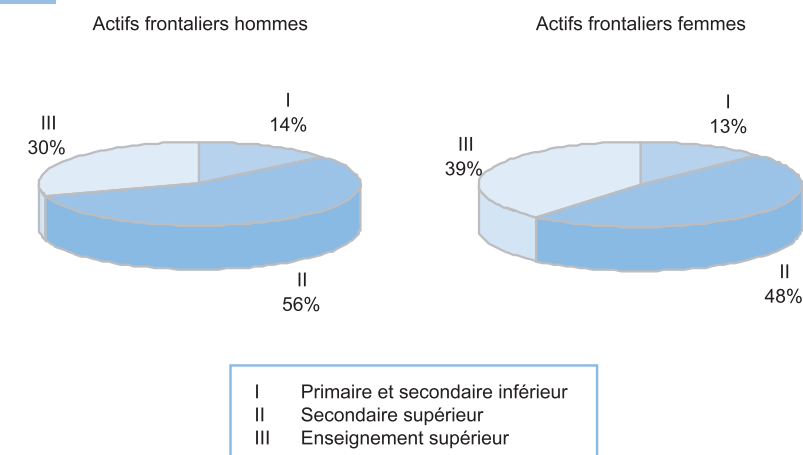
Deux caractéristiques un peu opposées se dégagent de l'analyse comparative des niveaux de formation de la main-d'œuvre résidente de nationalité luxembourgeoise, d'une part, et de nationalité étrangère, d'autre part. En effet, on observe une proportion beaucoup plus importante d'étrangers ayant un niveau de formation correspondant à un enseignement primaire ou secondaire inférieur (35% contre 19% dans la main-d'œuvre résidente de nationalité luxembourgeoise), mais parallèlement, on trouve, dans les deux groupes, une proportion équivalente de niveaux de formation supérieure : environ 30% pour les résidents étrangers comme pour les actifs luxembourgeois (cf. graphique n°4).

G2 Répartition des frontaliers par niveau de formation selon le pays de résidence



Source : Enquête "Frontaliers", STATEC - CEPS/INSTEAD, 2003

G3 Répartition des frontaliers par niveau de formation selon le sexe



Source : Enquête "Frontaliers", STATEC - CEPS/INSTEAD, 2003

⁷ En ce qui concerne les frontaliers belges, la sur-représentation des niveaux de formation supérieure est cohérente avec le fait qu'on sait par ailleurs qu'ils sont proportionnellement plus nombreux parmi les employés. En revanche, ce résultat révèle une certaine incohérence par rapport aux frontaliers allemands, qui, eux aussi, sont sur-représentés dans la population ayant un statut d'employé. Cette incohérence se justifie probablement par le système scolaire allemand, qui est organisé de telle sorte qu'il n'existe pas de niveau de formation intermédiaire entre l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement supérieur correspondant à quatre années d'études après le secondaire supérieur. En effet, une personne ayant effectué deux ou trois années après la fin du secondaire général aura un niveau correspondant au secondaire supérieur si elle n'est pas allée au bout du cursus universitaire. De ce fait, les niveaux de formation tels qu'ils sont appréhendés par la nomenclature ISCED ne rendent peut-être pas compte de la réalité des compétences. Il est donc tout à fait envisageable que la sur-représentation de la main-d'œuvre allemande dans le secteur bancaire soit justement liée à ce décalage entre niveau de formation reconnu et compétences réelles : ce décalage permettrait en effet aux employeurs du secteur, en embauchant des frontaliers allemands plutôt que des frontaliers belges ou français, de disposer d'une main-d'œuvre tout aussi compétente mais à coût réduit (parce qu'ayant un niveau de formation "officiel" plus bas).

Cet effet tient à l'hétérogénéité de la communauté étrangère au Luxembourg : les niveaux de formation des Portugais, largement plus faibles que la moyenne, sont en partie compensés par ceux des résidents étrangers originaires des pays limitrophes au Luxembourg, ayant au contraire des niveaux de formation en moyenne beaucoup plus élevés (cf. graphique n°5).

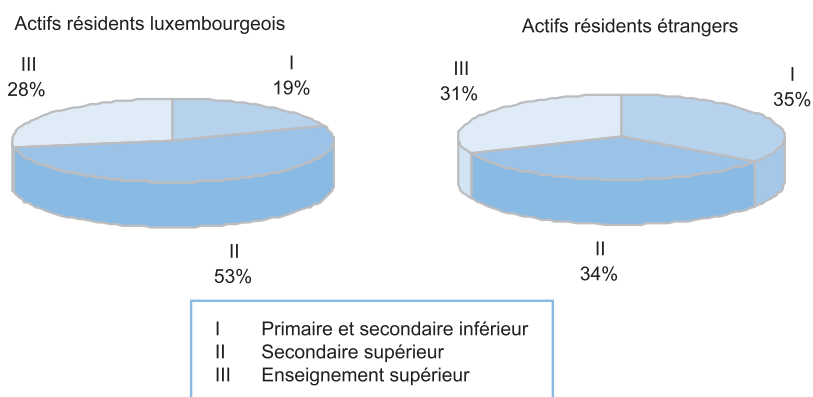
Alors que 68% des actifs résidents de nationalité portugaise ont un niveau de formation correspondant au primaire ou au secondaire inférieur, cela n'est le cas que respectivement pour 12%, 5% et 8% de la main-d'œuvre résidant au Luxembourg de nationalité française, belge ou allemande.

À l'autre extrême, 47% des actifs résidents français, 81% des belges et 54% des allemands sont détenteurs d'un diplôme du supérieur alors que cela n'est le cas que pour 3% des actifs de nationalité portugaise.

Notons que les niveaux de formation des actifs étrangers des autres nationalités se situent entre ceux des Portugais et des étrangers originaires des pays limitrophes au Luxembourg : 24% ont le niveau de formation le plus bas et 34% le plus haut. C'est également le cas des niveaux de formation des actifs de nationalité luxembourgeoise : ils sont moins diplômés que les actifs résidents français, belges et allemands, mais le sont davantage que les actifs résidents d'autres nationalités.

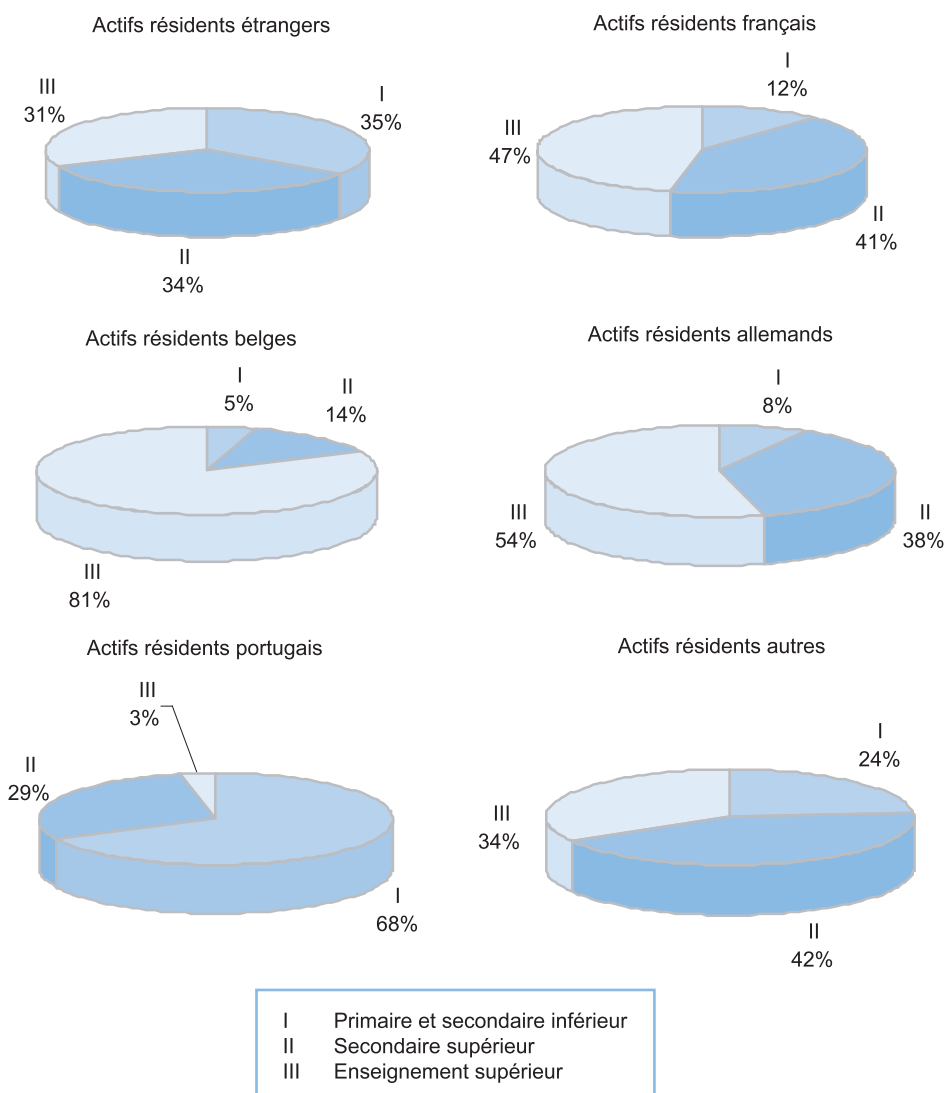
Il est également très intéressant de noter que les actifs de nationalité française, belge et allemande installés au Luxembourg sont largement plus diplômés que les actifs frontaliers, ceci se vérifiant quel que soit le pays de résidence. Par exemple, 47% des actifs résidant au Luxembourg de nationalité française ont un niveau d'enseignement supérieur contre 31% des frontaliers résidant en France. Du côté belge et allemand, les différences sont encore plus marquées : 81% des actifs de nationalité

G4 Répartition des actifs résidents par niveau de formation selon la nationalité



Source : PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001

G5 Répartition de la main-d'œuvre résidente étrangère par niveau de formation selon la nationalité⁸



Source : PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001

⁸ Notons que les actifs résidents étrangers de nationalités autres que française, belge, allemande ou portugaise constituent sans doute un groupe hétérogène qu'il aurait été judicieux de séparer. Cependant, cette démarche n'a pas été réalisable faute d'effectifs suffisants.

belge résidant au Luxembourg ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 44% des frontaliers résidant en Belgique ; pour l'Allemagne, ces chiffres s'élèvent respectivement à 54% et 23%.

II. Les réservoirs de main-d'œuvre pour le Luxembourg

Comme nous l'avons expliqué, les femmes résidant au Luxembourg aujourd'hui inactives, les chômeurs résidant également au Luxembourg ainsi que les résidents de la Grande Région ne travaillant pas au Luxembourg constituent des réservoirs de main-d'œuvre pour le développement économique futur du Luxembourg.

1. Les femmes résidentes inactives

Autant les femmes actives ne se distinguent que très faiblement des hommes actifs⁹, autant les femmes inactives résidentes ont des niveaux de formation très différents de ceux de l'ensemble des actifs¹⁰ (cf. graphique n°6).

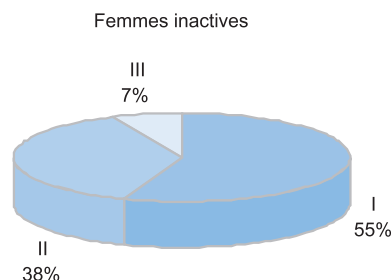
Les femmes inactives sont pratiquement toutes concentrées dans les deux premiers niveaux de formation (93%). Par ailleurs, plus de la moitié (55%) n'ont pas été scolarisées au-delà de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur contre par exemple 19% des actifs résidents luxembourgeois, 35% des actifs résidents étrangers ou 13% des actifs frontaliers. Ces chiffres illustrent le fait que les femmes qui ne travaillent pas sont souvent celles qui ont les niveaux de formation les plus bas. En effet, elles préfèrent souvent se retirer du marché du travail pour s'occuper de leur famille plutôt que d'occuper des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés.

Les femmes inactives de nationalité étrangère semblent avoir des niveaux de formation un peu plus élevés que les inactives luxembourgeoises. Elles sont 18% à avoir un diplôme du supérieur contre seulement 3% pour les femmes inactives de nationalité luxembourgeoise (cf. graphique n°7).

G6

Répartition des femmes inactives résidant au Luxembourg par niveau de formation

I	Primaire et secondaire inférieur
II	Secondaire supérieur
III	Enseignement supérieur

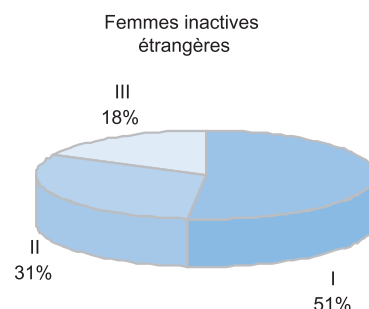
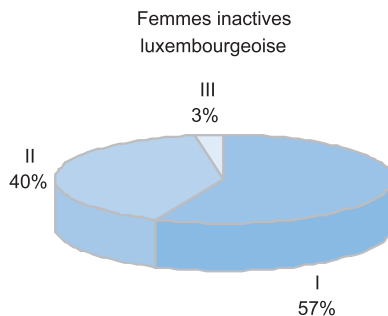


Source : PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001

Champ : ensemble des femmes de moins de 60 ans sorties du système scolaire et ne travaillant pas en décembre 2001 (ne sont pas considérées comme inactives les femmes à la recherche d'un emploi ou en maladie)

G7

Répartition des femmes inactives résidant au Luxembourg par niveau de formation et nationalité



I	Primaire et secondaire inférieur
II	Secondaire supérieur
III	Enseignement supérieur

Source : PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001

Champ : ensemble des femmes de moins de 60 ans sorties du système scolaire et ne travaillant pas en décembre 2001 (ne sont pas considérées comme inactives les femmes à la recherche d'un emploi ou en maladie)

⁹ Cette relation est vraie au sein des actifs résidents de nationalité luxembourgeoise, des actifs résidents de nationalité étrangère et des actifs frontaliers.

¹⁰ Cette comparaison peut être réalisée pour les résidentes car l'information est disponible dans le PSELL. En revanche, celle concernant les femmes inactives vivant en France, en Belgique et en Allemagne n'est pas disponible dans l'enquête "Frontaliers", qui, rappelons-le, se limitait aux actifs.

2. Les chômeurs résidents

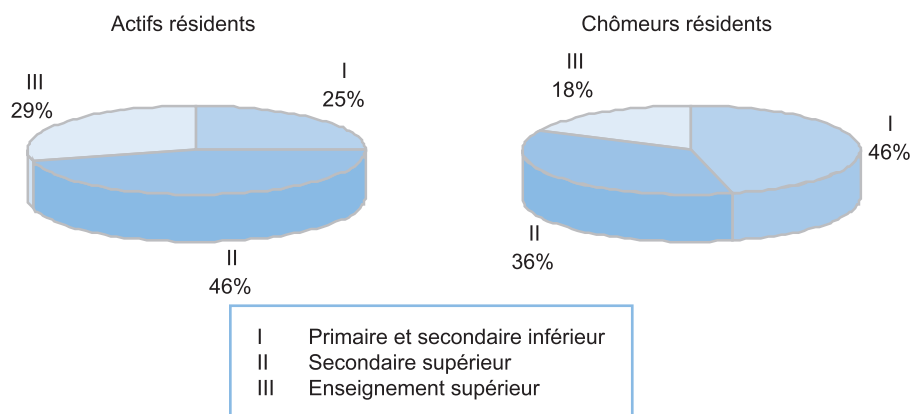
Comme attendu, les chômeurs résidant au Luxembourg ont des niveaux de formation inférieurs à ceux des actifs résidents. Près de la moitié ont un niveau de formation correspondant au primaire ou au secondaire inférieur alors que ce n'est le cas que pour un quart de la population résidente active. Toutefois, on peut être surpris de la part relativement importante de chômeurs ayant une formation de niveau supérieur : 18% contre 29% dans la population résidente active (cf. graphique n°8).

3. Les résidents des pays frontaliers ne travaillant pas au Luxembourg

Pour mener à bien notre analyse comparative selon la démarche mise en œuvre jusqu'ici, il serait nécessaire de pouvoir disposer des niveaux de formation de la population résidant dans la Grande Région, en âge de travailler, et ne travaillant pas au Luxembourg. De cette manière, leur niveau de formation pourrait être comparé à celui des frontaliers actifs au Luxembourg. Or, comme nous l'avons déjà précisé, cette information n'est pas disponible. En revanche, on dispose, par exemple, au travers de l'Enquête "Forces de Travail" d'une information concernant l'ensemble des résidents de 25 à 64 ans de chaque pays. Cette information est trop large puisqu'elle prend en compte l'ensemble du territoire alors qu'une information par région serait plus adaptée. Cependant, notre seul objectif ici est de donner quelques éléments de portée très générale sur les tendances que permet de dégager la comparaison des niveaux de formation entre frontaliers et résidents de la Grande Région.

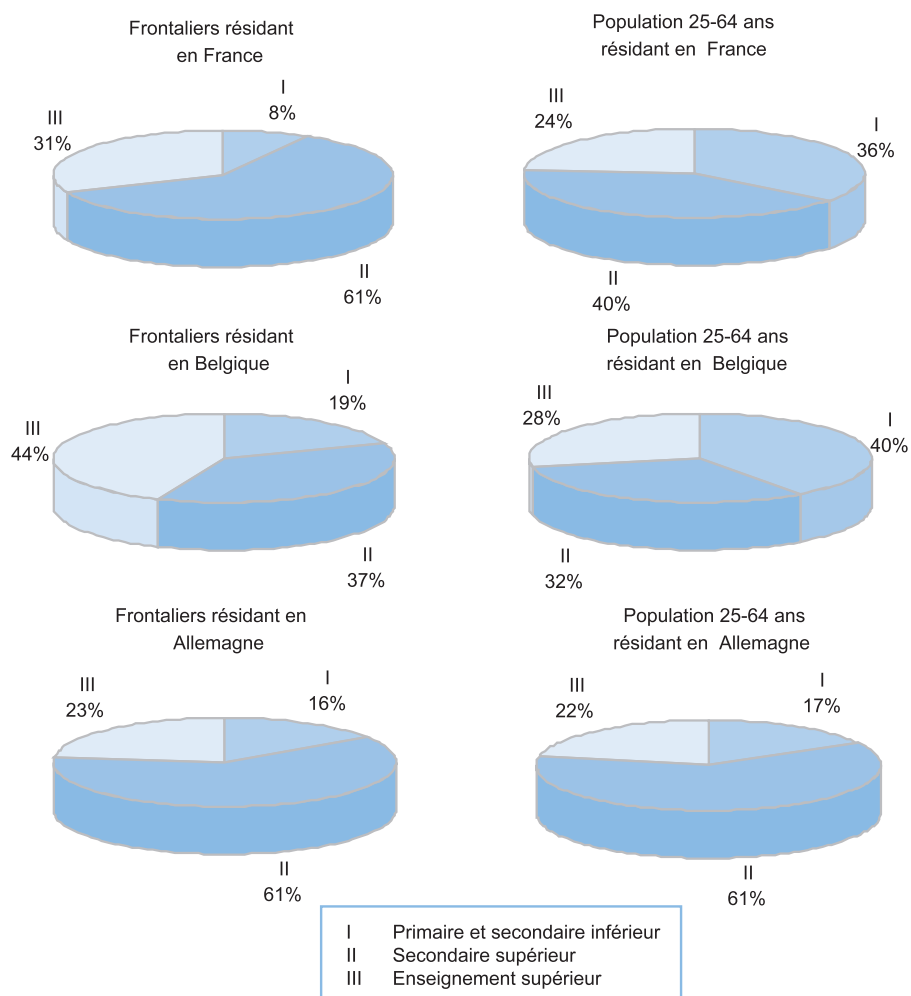
Dans le cas de la France et de la Belgique, il semble que les frontaliers actifs au Luxembourg soient largement plus diplômés que la population des 25 à 64 ans résidant respectivement en France et Belgique. En effet, seuls 8% des frontaliers résidant en France ont un niveau de formation

G8 Répartition des actifs résidents et des chômeurs résidents par niveau de formation



Sources : PSELL II / CEPS/INSTEAD, 2001 / ADEM (chiffres mai 2003)

G9 Répartition de la population de 25-64 ans résidant en France, en Belgique ou en Allemagne par niveau de formation et nationalité (comparativement aux frontaliers travaillant au Luxembourg)



Sources : Enquête "Frontaliers" 2003, STATEC - CEPS/INSTEAD, EFT 2003, EUROSTAT
 Guide de lecture : la population des 25-64 ans comprend approximativement (il manque les plus jeunes) l'ensemble des actifs (quel que soit le pays où ils travaillent) et l'ensemble des inactifs. En d'autres termes, elle regroupe les actifs travaillant au Luxembourg et les réservoirs de main-d'œuvre. Ainsi, si les frontaliers résidant en France sont plus diplômés que la moyenne (c'est-à-dire que la population des 25-64 ans), cela signifie mécaniquement que les réservoirs de main-d'œuvre le sont moins.

inférieur ou égal au secondaire inférieur alors que c'est le cas de 36% de la population résidant en France. Pour la Belgique, ces chiffres s'élèvent respectivement à 19% et 40%.

De la même manière, 31% des frontaliers résidant en France ont un niveau d'enseignement supérieur alors que cela n'est le cas que pour 24% des 25-64 ans résidant en France¹¹. L'écart est encore plus

grand du côté belge : 44% pour les frontaliers et 28% pour l'ensemble des résidents de 25 à 64 ans.

Ce phénomène observé des côtés français et belge ne semble pas se vérifier du côté allemand. En effet, la population résidant en Allemagne se caractérise par une structure selon les niveaux de formation identique à celle des frontaliers.

III. Perspectives

Ce document apporte un grand nombre d'éléments nouveaux sur les niveaux de formation, notamment sur ceux de la population active frontalière par rapport à la population active résidant au Luxembourg et également sur ceux des réservoirs de main-d'œuvre dans lesquels le Luxembourg pourra puiser ses actifs de demain.

Cependant, il n'en reste pas moins qu'il demeure incomplet, d'une part, parce que les niveaux de formation de certains groupes de main-d'œuvre manquent encore, et, d'autre part, parce que les différences entre ces groupes ne peuvent se limiter aux niveaux de formation. En effet, une analyse plus complète prenant en compte les caractéristiques de l'emploi, de l'insertion professionnelle sur le marché luxembourgeois et plus généralement des trajectoires professionnelles est indispensable si l'objectif est de comprendre le fonctionnement du marché luxembourgeois.

Les informations qui manquent aujourd'hui seront pour une grande partie d'entre elles disponibles très prochainement grâce à une enquête menée par le CEPS en 2003 auprès des frontaliers. Pour la première fois, cette enquête va permettre de disposer des trajectoires professionnelles de quelque 2 500 frontaliers. Elles permettront de décrire les différents emplois exercés par les frontaliers avant leur arrivée au Luxembourg, ceux qu'ils ont occupés depuis, ainsi que les périodes de chômage et d'interruption d'activité. L'analyse de ces trajectoires, complétée par celles des actifs résidant au Luxembourg collectées par ailleurs par le programme PSELL du CEPS/INSTEAD, permettra à n'en pas douter d'améliorer notre connaissance du fonctionnement du marché luxembourgeois. Cette enquête apportera également des informations précieuses sur l'ancrage des frontaliers au Luxembourg, sur les comportements auxquels on peut s'attendre quant à l'éventualité d'un retour professionnel dans le pays de résidence, etc.

¹¹ A partir des données du recensement français qui offre une régionalisation de l'information, il semblerait que la différence par rapport aux études supérieures soit encore plus grande si on se limite à la Lorraine. En effet, seuls 18% des individus de 25 à 64 ans résidant en Lorraine ont un niveau d'enseignement supérieur, contre 24% pour l'ensemble de la métropole. Il est à noter que choisir la Lorraine comme zone géographique pour comparer les niveaux de formation pose le problème de la définition du bassin d'emploi. En effet, certaines zones de la Lorraine (les plus au sud) ne font sans doute pas partie de la zone de recrutement du Luxembourg. Cette information régionale reste cependant plus pertinente. Notons que les recensements belges et allemands ne sont pas disponibles au moment de la publication de ce document.

Annexe 1 : Les spécificités luxembourgeoises en chiffres

L'objectif de cette annexe est d'apprécier l'ampleur du poids des frontaliers et des étrangers dans la main-d'œuvre travaillant au Luxembourg et d'illustrer, d'un point de vue quantitatif, le "paradoxe" luxembourgeois, terme couramment utilisé pour définir la situation dans laquelle coexistent une création nette d'emplois et une augmentation du chômage.

1. La place des frontaliers et des étrangers dans la main-d'œuvre travaillant au Luxembourg

Comme le montre le graphique n°A1, aucun pays de l'Europe des 15 ne connaît une structure de la main-d'œuvre identique ou même proche de celle du Luxembourg. La part des frontaliers sur les marchés nationaux n'excède jamais 1% contre 35% en 2002 au Luxembourg (et près de 40% en mars 2004). Quant à la part des résidents étrangers, elle ne dépasse jamais 11% alors qu'elle s'établit à près de 30% pour le Luxembourg.

La Suisse, même si elle ne fait pas partie de l'Europe des 15, est le pays européen qui se rapproche le plus du Luxembourg¹² avec une part de frontaliers s'élevant à 4% et une part de résidents étrangers atteignant 20%.

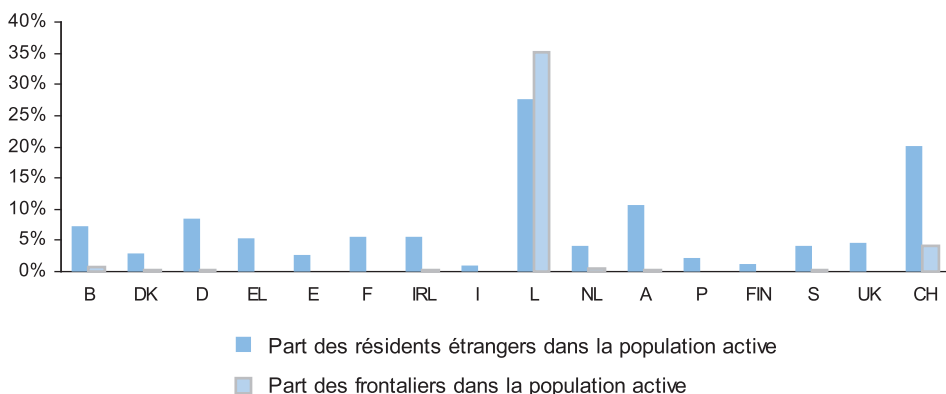
2. Le paradoxe luxembourgeois

Le paradoxe luxembourgeois correspond à la situation où coexistent simultanément une création nette d'emplois et une augmentation du chômage au Luxembourg (cf. graphique n°A2) :

- Malgré la conjoncture défavorable, la création nette d'emplois est restée positive en 2003, même si elle s'est sensiblement ralentie. En 2003, le nombre d'emplois a augmenté de près de 2% contre quelque 5% en moyenne annuelle pour la période 1995-2000.

GA1

Part des salariés frontaliers et des résidents de nationalité étrangère dans l'emploi intérieur des pays de l'UE



Sources :

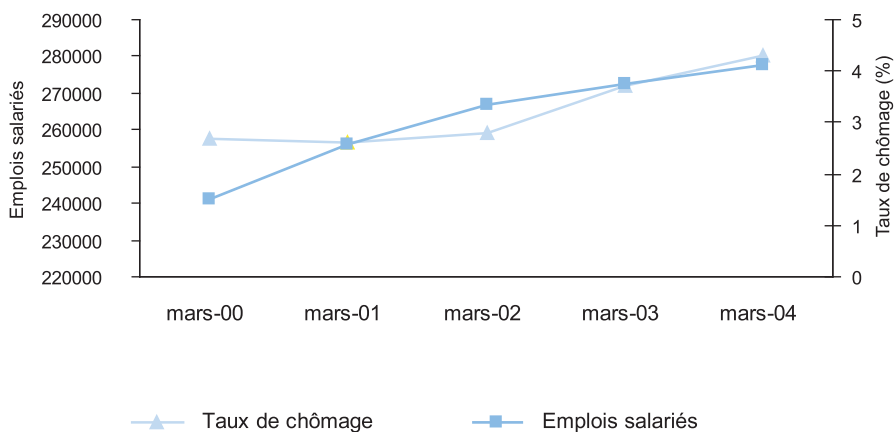
* pour le calcul de la part d'étrangers : Enquête sur les Forces de Travail 2002 (2000 pour l'Italie)

* pour la part des frontaliers : "Scientific Report on the Mobility of Cross-border Workers within the European Economic Area", F. Hitzelsberger et al., MKW GmbH, Novembre 2001, (IGSS 2002 pour le Luxembourg)

Note de lecture : Quand la barre représentant la part des frontaliers dans la population active n'apparaît pas, c'est que la valeur est inférieure à 0,1%

GA2

Evolution de l'emploi et du taux de chômage entre 2000 et 2004



Source : STATEC

Note de lecture : le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi à la population active résidente. L'emploi salarié concerne l'ensemble des emplois, qu'ils soient occupés par des résidents ou des étrangers.

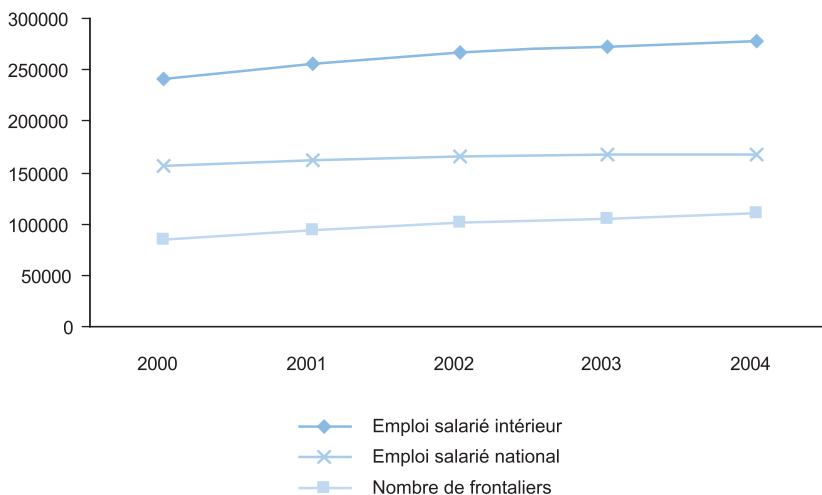
¹² Les cas de la principauté de Monaco, du Lichtenstein et de l'Andorre ne sont pas présentés ici.

- Simultanément à cette création d'emplois, on observe, depuis fin 2001, une augmentation du taux de chômage, qui est passé de 2,8% en mars 2002 à 4,3% en mars 2004.

Cette situation s'explique par le fait que les actifs résidant au Luxembourg ont davantage subi le ralentissement de la création d'emplois que les frontaliers. Certes, le ralentissement économique constaté ces dernières années concerne l'emploi national comme l'emploi frontalier, mais les chiffres montrent que le second est moins affecté par la conjoncture que le premier. En effet, l'emploi national a progressé moins vite en 2003 que l'emploi frontalier : 1% pour le premier contre 3,8% pour le second (cf. graphique n°A3).

GA3

Evolution de l'emploi intérieur, de l'emploi national et de l'emploi frontalier. Mars 2000 - mars 2004



Source : STATEC

Note de lecture :

Emploi intérieur : ensemble des emplois existant sur le territoire luxembourgeois, qu'ils soient pourvus par des résidents ou des non-résidents

Emploi national : ensemble des emplois pourvus par des résidents

Annexe 2 : Correspondance entre les nomenclatures nationales de niveaux de formation et la classification ISCED

Correspondance ISCED retenue	
France	
Primaire	primaire ou secondaire inférieur
BEPC	primaire ou secondaire inférieur
CAP secondaire supérieur	secondaire supérieur
BEP secondaire supérieur	secondaire supérieur
Baccalauréat professionnel	secondaire supérieur
Baccalauréat technique	secondaire supérieur
Baccalauréat général	secondaire supérieur
BTS/DUT	enseignement supérieur
Autres Bac+2 (DEUG, ...)	enseignement supérieur
Bac+3 (licence, ...)	enseignement supérieur
Bac+4 (maîtrise, ...)	enseignement supérieur
Bac+5 (DESS, DEA, ...)	enseignement supérieur
Supérieur à Bac+5	enseignement supérieur

Belgique

Primaire	primaire ou secondaire inférieur
Secondaire inférieur général	primaire ou secondaire inférieur
Secondaire inférieur technique	primaire ou secondaire inférieur
Secondaire inférieur professionnel	primaire ou secondaire inférieur
Secondaire supérieur général	secondaire supérieur
Secondaire supérieur technique	secondaire supérieur
Secondaire supérieur professionnel	secondaire supérieur
Post-secondaire non supérieur (7 ^e année d'enseignement secondaire, enseignement secondaire professionnel complémentaire (4 ^e degré), chef d'entreprise des Classes moyennes)	secondaire supérieur
Enseignement supérieur non universitaire de type court 1er cycle graduat, bac+3)	enseignement supérieur
Université ou haute école de type long 1er cycle (candidature)	enseignement supérieur
Université ou haute école de type long 2ème cycle (licence, ingénieur, docteur sans thèse,...)	enseignement supérieur
Université ou haute école : diplôme complémentaire (DES, DEC, DEA, maîtrise, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur,...)	enseignement supérieur
Doctorat avec thèse	enseignement supérieur

Allemagne

Grundschule	primaire ou secondaire inférieur
Hauptschule	primaire ou secondaire inférieur
Realschule	primaire ou secondaire inférieur
Berufliche Lehre (Gesellenprüfung – Kaufmännischer Abschluss)	secondaire supérieur
Fachoberschule	secondaire supérieur
Gymnasium	secondaire supérieur
Berufliche Lehre (Meisterprüfung)	secondaire supérieur
Fachhochschule	enseignement supérieur
Universitätsdiplom	enseignement supérieur
Aufbaustudium, Dissertation, Habilitation	enseignement supérieur

Luxembourg

Aucune formation	primaire et secondaire inférieur
Ecole primaire	primaire et secondaire inférieur
Primaire supérieure	primaire et secondaire inférieur
Enseignement complémentaire	primaire et secondaire inférieur
Brevet d'apprentissage	secondaire supérieur
Ens. technique et professionnel inférieur : CITP, CCM	secondaire supérieur
Enseignement technique supérieur (jusque 13ème ou 14ème)	secondaire supérieur
Enseignement professionnel : CATP	secondaire supérieur
Enseignement secondaire général inférieur	secondaire supérieur
Enseignement secondaire général supérieur	secondaire supérieur
Brevet de maîtrise artisanale	enseignement supérieur
Enseignement supérieur - BAC + 2	enseignement supérieur
Enseignement supérieur - BAC + 3	enseignement supérieur
Enseignement supérieur - BAC + 4	enseignement supérieur
Enseignement supérieur - BAC + 5 et plus	enseignement supérieur

Population & Emploi parus en 2003 et 2004

LEJEALLE Blandine. **La participation à la vie associative au Luxembourg en 2001.** CEPS/INSTEAD, 2003, Population et Emploi n°1-2003.

BERGER Frédéric. **Le système socio-fiscal luxembourgeois: analyse des effets de son évolution entre 1998 et 2002 à l'aide de cas-type.** CEPS/INSTEAD, Population et Emploi n°2-2003.

REINSTADLER Anne. **L'évolution de l'endettement des ménages au cours des années 1994 à 2000.** CEPS/INSTEAD, Population et Emploi n°3-2003.

BORSENBARGER Monique. **Les pratiques de lecture au Luxembourg.** CEPS/INSTEAD, Population et Emploi n°4-2003.

BORSENBARGER Monique, KUEPIE Mathias. **Structures familiales des ménages et solidarités familiales au Grand-Duché de Luxembourg en 1985 et 1999.** Population et Emploi n°5-2003.

KLEIN Carlo. **La valorisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois.** Population et Emploi n°6-2003.

BERGER Frédéric. **Revenu disponible, niveau de vie et indicateurs d'inégalités: bilan sur la période 1994-2001.** CEPS/INSTEAD, 2004, Population et Emploi n°1-2004.

BERGER Frédéric. **L'impact du loyer fictif sur la distribution des revenus.** CEPS/INSTEAD, 2004, Population et Emploi n°2-2004.

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)

statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4276/4250

[http:// www.statec.lu](http://www.statec.lu)

IGSS

B.P. 1308

L-1013 Luxembourg

Tél. : 478-6359

[http:// www.igss.etat.lu](http://www.igss.etat.lu)